

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Réunissons-nous à trois heures.

L'hon. SYDNEY E. SMITH: Je serai de retour dès que cette entrevue sera terminée.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Pourrais-je faire une remarque au sujet de l'heure de la réunion? Nous pouvons certainement nous réunir avant trois heures. Nous avons encore un certain nombre de témoins à entendre.

M. MACNAUGHTON: Nous aimerions que le ministre soit présent.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Je partage votre opinion, mais nous pouvons quand même entendre les autres témoins.

Le PRÉSIDENT: Deux motions ont été proposées. Une de ces motions a été proposée par M. Smith, mais elle n'a pas été appuyée.

M. McCLEAVE: Je l'ai appuyée.

Le PRÉSIDENT: Il est proposé par M. Smith (*Calgary-Sud*), avec l'appui de M. McCleave, que les lettres dont on a fait mention soient versées au dossier.

Une VOIX: Je m'y oppose.

Des VOIX: Approuvé.

Des VOIX: Non, non.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Les lettres qui ne portent pas la mention «personnelle» devraient être produites.

M. WALKER: Elles devraient être produites en entier.

M. LAWSON: Messieurs, à propos de ces lettres, ne serait-il pas tout aussi satisfaisant que deux ou trois députés se réunissent avec moi immédiatement ou plus tard, si vous le désirez, pour étudier ces lettres et les comparer à mes déclarations.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Monsieur le président, que penseriez-vous de renvoyer la question au comité directeur?

Le PRÉSIDENT: C'est une bonne suggestion. Il a été proposé de suspendre la séance. Nous nous réunirons de nouveau à trois heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

VENDREDI 17 janvier 1958,

3 h. de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Si les membres du Comité le veulent bien, nous allons rappeler M. Lawson et nous pourrions continuer de lui poser des questions.

M. McCLEAVE: Avant l'interruption de sa déposition, j'ai posé une question à M. Lawson. Je lui ai demandé comment on pouvait concilier.

a) les mots "Nous pourrions..." dans la lettre de M. St-Laurent en date du 14 décembre 1954, et

b) le fait que 28 personnes ont souscrit \$100,000 plus tôt en 1955 «sachant dit M. Lawson, que l'entreprise avait l'approbation d'Ottawa».

L'hon. Ray Lawson, ancien lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario et par la suite consul général du Canada à New-York, est rappelé:

M. LAWSON: Vous vous rappelez que j'ai dit, dans la première partie de mon exposé, que le premier ministre du temps a dit: «Je serais enchanté que vous preniez l'initiative de former le genre de comité que vous mentionnez dans